

Commune de Vernier

Question Écrite

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

## **Passages sous-voies mal adaptés aux vélos longs**

Il existe au sein de notre commune une série de passages sous-voies permettant de traverser en toute sécurité des axes importants.

Certains d'entre eux sont volontairement entravés par des barrières qui les rendent formellement impraticable pour des vélos à remorques ou des vélos cargos.

L'évolution de nos modes de transport par des vélos plus longs se doit d'être prise en compte dans la conception de nos infrastructures.

À quelles échéances ces passages sous-voies seront-ils adaptées au passage de ces vélos longs ?

Cédric BRINER  
Conseiller Municipal